

**ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 1 novembre 2017**

**Rapport de la Commission Finances
Préavis no 04 - 2017**

Budget 2018

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission, composée de Mesdames Anne-Laure Berger et Anne Guisolan, Messieurs Gilles Favre, Laurent Schatzmann et Boris Wirrich (Christian Scaiola excusé) s'est réunie le mardi 26 septembre à Rolle dans les locaux d'Enjeu.

Mme Sandra Gordon, Présidente du Codir, M. Claude Gaignard, membre du CoDir, Mme Ingrid Jorissen, directrice d'ENJEU, Mme Annette Magnollay, responsable de l'Accueil de jour et Monsieur Maurizio Zecchin, comptable d'ENJEU, étaient présents le mardi 26 septembre.

Pour prendre position, nous avons examiné le préavis mentionné, reçu le mardi 26 septembre et une présentation détaillée de l'ensemble du budget 2018 nous a été faite.

Après cette première réunion, nous avons fait parvenir au Codir une série de questions et les réponses nous ont été transmises le 4 octobre.

Notre commission au complet s'est réunie le 4 octobre pour réétudier le préavis.

M. Maurizio Zecchin était présent ce jour-là en début de séance pour répondre à nos questions.

Nous remercions toutes nos interlocuteurs pour toutes les réponses claires et précises qui nous ont été apportées et pour la transparence des comptes et explications.

Préambule

Le budget 2018 est présenté en 2 parties, le chapitre 1 concerne le Domaine scolaire et la Bibliothèque et le chapitre 2, L'Accueil de jour.

Pour le Domaine scolaire (l'administration des écoles, le secteur primaire et le secteur secondaire), le total du budget 2018 est de 10'014'832.74 frs. L'augmentation est de 145'923.74 frs. par rapport au budget 2017, soit environ 1,5 %.

Pour la Bibliothèque intercommunale, le total du budget 2018 est de 244'500.- frs. soit une diminution de 14'155.-frs. par rapport au budget 2017. La diminution est de 5,7 %.

Pour l'accueil de jour, le total des subventions des communes du réseau par structure 2018 est de 5'041'064.25 frs. (Prix moyen de 330.- frs./habitant) soit une augmentation de 96'147.25 fr. soit 1,9 %. (Augmentation du coût moyen de 1.06 frs.)

Remarques – Domaine scolaire

Administration des écoles (cpte 500)

Un poste à 80% en ressources humaines (RH) va être créé. (Estimation en 2016 à 60%)(Imputation au budget 2018 de 50% au Domaine scolaire et 50% à l'Accueil de jour) Cette personne devra gérer l'entier du personnel de la structure Enjeu, soit au total env. 130 personnes. (Domaine scolaire et Accueil de jour)

L'entier du personnel ne travaille pas à 100% mais la gestion administrative est toutefois complète.

Comme prévue, la reprise des tâches déléguées a été faite dès la rentrée scolaire 2017-2018. Cette reprise représente une augmentation du temps de travail du service administratif, (adjoindre aux affaires scolaires et aide comptable) mais permet une meilleure maîtrise des coûts par Enjeu.

Une classe au château de Rolle a été ouverte à la rentrée 2017 pour combler le manque de locaux à Rolle. Cela implique un loyer et des charges inhérents. (18'000.- fr. par année)

Une étude (de 25'000.- frs.) pour la planification scolaire, parascolaire et préscolaire est prévue par l'entreprise Microgis afin d'étudier sur les moyens et longs termes les besoins futurs. Les besoins évoluent constamment mais cette entreprise sera à même de faire des projections, afin qu'Enjeu puisse anticiper la planification scolaire et préscolaire.

Patrouilleurs scolaires (cpte 503)

Adaptation du nombre de patrouilleurs dans certaines communes et création de postes pour la nouvelle école de Gilly.

Cantines (cpte 511)

Coût de la cantine de Gilly (G'y Crock) sur une année complète.

Immobilier (cpte 504)

Frais (intérêts et amortissements) calculés sur une année complète pour l'entier des locaux.

PPLS (cpte 521)

-

Ecoles primaires (cpte 512)

Exploitation d'une année entière du collège de Gilly et adaptations des frais de transports.

Un audit budgétisé à 8'000.- frs. a été demandé par le Codir afin d'optimiser le service de conciergerie. (Imputation au budget 2018: 1/3 Primaire (2'666.67 frs.) et 2/3 Secondaire (5'333.33 frs.))

Maupas (cpte 513)

En date du 22 juin 2017, la commune de Rolle a informé Enjeu d'une augmentation substantielle (20'000.-frs.) du loyer des locaux du Maupas, suite à des négociations qu'elle avait eues avec le propriétaire des locaux.

Celui-ci reprend des places de parc (33 pl.) que la commune ne voulait plus avoir à sa charge (51'000.- frs.) mais demande une hausse du loyer en contrepartie du risque de ne pas pouvoir trouver de locataires pour les 33 places de parc. (Tout en sachant qu'il peut relouer ces places à des tiers)

Le Codir d'Enjeu a refusé dans un premier temps cette augmentation au 1^{er} juillet 2017 et a été contraint d'accepter celle-ci au 1^{er} janvier 2018. La Cofin refuse ce procédé et dépose un amendement.

Ecole secondaire (cpte 520)

Augmentation importante d'élèves au RAC avec les frais inhérents.

Bibliothèque (cpte 151)

-

Remarques – Accueil de jour

Il apparaît que l'accueil de jour est soumis à un nombre très important de lois, applications, pour obtenir des subventions. Ce système implique un nombre croissant de frais.

Dès 2018, l'entier du salaire horaire des accueillantes en milieu familial est soumis aux différentes charges sociales.

La structure UAPE La Grande Echelle a été augmentée de 12 places (Incidence sur l'encadrement, les charges, les frais, etc.).

La facturation des UAPE gérées par la Fondation Soroptimist à Rolle sera dès août 2018 reprise dans son ensemble par Enjeu. Cela permettra une unification de la gestion de toutes les structures d'accueil.

En effet, il apparaît un certain flou dans les divers comptes des structures pour des tâches administratives pour un total de 189'435.- frs. (149'435.- frs. de traitement personnel administratif et 40'000.- frs. de support administratif)

Ce support est assuré, semble-t-il par la présidente du Conseil de Fondation Soroptimist.

Des explications sont demandées au Codir afin d'éclaircir la situation de ces coûts importants auprès de la Fondation Soroptimist.

Lors de l'étude des comptes, il est apparu un certain flou sur les loyers que certaines communes facturent à l'association Enjeu pour les locaux utilisés. (Loyer différent d'une commune à l'autre...)

Il serait important de reprendre l'entier des dossiers et d'unifier les contributions.

Les communes peuvent demander une contribution pour l'ensemble de leurs frais (intérêts, amortissement et charges) mais ne devraient pas percevoir un loyer fixe et faire du bénéfice sur les locaux.

Remarques générales

L'année 2017 a été l'année de transition et l'année 2018 sera l'année de consolidation.
80 % des frais concernent le personnel et les charges, et 20% les frais de fonctionnement.

On peut constater une maîtrise des coûts car l'augmentation est d'environ 1,5 % sur l'entier du budget et ce, malgré une augmentation de l'offre d'accueil et des prestations.

Cette maîtrise est obtenue par un travail important de la directrice, de la responsable de l'accueil de jour, du comptable et du Codir avec une grande rigueur dans leur travail. Nous les en remercions.

Afin de clarifier la lecture des comptes et dans le but d'avoir une vision globale, nous demandons la présentation par un schéma (avec adaptation chaque année pour constater l'évolution). Ce schéma (type *camembert*) pourrait être présenté lors du prochain conseil intercommunal.

Cela permettra d'avoir une vision globale et le pourcentage des frais répartis.

Nous demandons également, par le biais d'un organigramme, une présentation globale de l'ensemble des 130 collaborateurs et de la répartition de leur taux de travail (le nombre d'ETP).

Amendement – chapitre 1

Nous demandons que l'augmentation du loyer de 20'000.- frs. pour les locaux du Maupas, sous-loués à la Commune de Rolle soit refusée.

De ce fait, le compte 513.3161, serait de 202'834.- frs. au lieu de 222'834.- frs.

Conclusion chapitre 1

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission recommande à l'unanimité d'accepter le préavis no 04 - 2017 tel qu'amendé.

Conclusion chapitre 2

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission recommande à l'unanimité d'accepter le préavis no 04 - 2017 tel que proposé.

Rolle, le 23 octobre 2017

Anne Guisolan, Présidente

Anne-Laure Berger

Gilles Favre

Christian Scaiola

Laurent Schatzmann

Boris Wirrich